



Cérémonie de la Sainte-Barbe

Discours de madame le Maire de Saint-Astier

Saint-Astier, le samedi 23 janvier 2016

Monsieur le Député,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Cher Jacques,

Mesdames et Messieurs les Maires et Maires adjoints,

Monsieur le Directeur Départemental, colonel Colomès,

Monsieur le chef de centre, lieutenant Desmaison,

Major, Messieurs les gendarmes,

Messieurs les représentants des autorités militaires,

Mesdames et Messieurs les Sapeurs-Pompiers et vos familles,

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Chères Astériennes, Chers Astériens,



Hôtel de Ville
2 avenue Jules Ferry
BP 75
24110 Saint-Astier

Tél. 05 53 02 42 80
Fax. 05 53 07 63 54

www.saint-astier.fr
mairie@saint-astier.fr

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'équipe municipale et moi-même nous retrouvons à vos côtés pour fêter sainte Barbe.

Sainte Barbe, votre sainte patronne qui nous réunit, nous donnant l'occasion de vous remercier et de vous réaffirmer la grande considération que la population astérienne porte au travail remarquable et courageux que vous effectuez au quotidien.

Cette considération, partagée par tous, élus, administration et citoyens, vous la méritez amplement.

La population vous voit à l'œuvre tous les jours, et peut ressentir la sincérité de votre engagement, de votre dévouement et juger des risques que vous prenez pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Mais aux interventions, qui sont la partie « visible » de l'iceberg, il faut ajouter les heures de formation, les heures d'entraînement physique et technique, les heures d'astreinte sans lesquelles vous ne pourriez pas remplir vos missions.

Ainsi, nous voulons réitérer l'indéfectible soutien de la municipalité au corps des sapeurs-pompiers : tous, professionnels ou volontaires, jeunes sapeurs-pompiers, équipes médicales, personnels administratifs et techniques.

Vous portez haut la valeur primordiale du désintéressement, vous avez fait le choix de consacrer de votre temps à vos concitoyens.

Cet engagement mérite d'être honoré, car ce rôle que vous jouez est irremplaçable et unique, s'exerçant souvent au péril de votre vie.

On caricature souvent la jeunesse de France, on la pointe parfois du doigt. Nous souhaitons, ici, saluer les jeunes sapeurs-pompiers, qui sont l'antithèse de ces caricatures.

Vous toutes et tous, vous vous êtes engagés volontairement dans cette démarche qualifiante et enrichissante pour appartenir à cette grande communauté, au service des autres, donnant ainsi l'image d'une jeunesse dynamique et engagée, une jeunesse qui fait vivre les valeurs de notre République, tant bousculées ces derniers mois.

Le travail effectué par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne en direction des jeunes, et des collégiens en particulier, est à ce titre exemplaire et a d'ailleurs été salué par les ministres de l'Intérieur et de l'Éducation nationale qui ont assisté, en début de semaine, à une démonstration ici même, dans ce centre de Saint-Astier.

Cela constitue une réelle reconnaissance de l'activité du SDIS dans ce partenariat entre les Services de secours et l'Éducation nationale.

À l'occasion d'ateliers, de démonstrations et de mises en situation, l'opération « pompiers juniors » offre une formation aux comportements et aux gestes qui sauvent.

Le dispositif de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers permet d'acquérir les notions élémentaires sur le feu, le matériel de lutte contre l'incendie et l'apprentissage des gestes de premier secours. Il favorise également le recrutement des futurs sapeurs-pompiers volontaires.

Dans une société à violence ascensionnelle, dans une époque troublée, où les institutions sont attaquées, où la devise française LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ est prise comme cible, l'engagement des jeunes dans une démarche dynamique d'éveil à l'altruisme est fondamental et salutaire.

Enfin, nous vous remercions, lieutenant Desmaison ainsi que toute votre équipe, femmes et hommes, pour votre dévouement, votre bonne humeur, votre professionnalisme, pour votre proximité et votre participation à la vie de notre cité.

Ce matin, sur la place Général-de-Gaulle, nous avons tous pu admirer une partie de votre parc de véhicules, ceux qui font briller les yeux des enfants.

Nous apprécions en ce moment même l'état impeccable de votre centre de secours, un outil de qualité qui participe à la réussite de vos missions.

Avec un effectif de 53 sapeurs-pompiers, dont 5 professionnels, le centre de secours de Saint-Astier dispose des moyens humains nécessaires pour assurer, dans de bonnes conditions, ses quelques 983 interventions annuelles, dans toute sa zone de protection ou en renfort sur toute la Dordogne, dans des interventions de grande ampleur.

Pour conclure, nous félicitons tout particulièrement les nouvelles recrues qui viennent grossir les rangs des volontaires du centre de secours, les officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers distingués ou promus aujourd'hui.

À nouveau, les élus de la ville de Saint-Astier, à travers ma voix, vous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude pour votre action au quotidien.

Nous savons ce que nous vous devons. Nous connaissons votre dévouement, votre compétence, votre courage.

Soyez fiers d'appartenir à ce grand service public que constitue le corps des sapeurs-pompiers.

Nous ne terminerons pas sans saluer avec affection vos familles qui vous soutiennent et qui vous permettent de poursuivre sereinement dans cette voie qui est celle du service.

Nous vous souhaitons donc l'excellence pour 2016 ; à certains d'entre vous, touchés par la maladie, nous souhaitons de la force pour lutter.

Faites, tous, des rêves immenses pour ne pas les perdre de vue en les poursuivant.

Excellente fête de Sainte-Barbe.

Merci de m'avoir écoutée.